



ECONOMIE SOCIALE, UN MOTEUR DU PROGRES ECONOMIQUE ET SOCIAL EN EUROPE

**Mémoire de SEE pour les
élections européennes 2019**

A propos de Social Economy Europe

Social Economy Europe (SEE) a été créé en novembre 2000 sous le nom de CEP-CMAF - la Conférence Permanente Européenne des Coopératives, Mutuelles, Associations et Fondations - afin d'établir un dialogue permanent entre l'économie sociale et les institutions européennes. En 2008, la CEP-CMAF a changé de nom et est devenue officiellement Social Economy Europe est la voix des **2,8 millions d'entreprises et organisations de l'économie sociale** dans l'Union européenne.

Les membres du SEE comprennent les organisations européennes des assureurs mutuels et coopératifs (AMICE) ; les acteurs de santé sans but lucratif et les mutuelles de santé (AIM) ; les coopératives industrielles et de services (CECOP) ; les fondations (EFC) ; les associations d'intérêt général (CEDAG) ; les entreprises sociales d'insertion (ENSIE) ; les institutions paritaires de protection sociale (AEIP) ; les finances et banques éthiques et alternatives (FEBEA) ; les villes et régions européennes pour l'économie sociale (REVES). SEE représente également les organisations nationales d'économie sociale de France (ESS-France), d'Italie (Forum national du tiers secteur), du Portugal (CASES), d'Espagne (CEPES) et de Belgique (ConcertES).

SEE croit en une Union Européenne déterminée à promouvoir le progrès économique et social de ses États membres et qui reconnaît son rôle clé de leader mondial de l'économie sociale. SEE croit :



Dans une économie plurielle au service des personnes. Une économie démocratique, durable et inclusive, fortement engagée envers la société.



En un écosystème plus favorable au développement de l'économie sociale européenne qui continuera à offrir des solutions innovantes en réponse aux demandes sociétales.



La participation active de l'économie sociale au développement et à la mise en œuvre des principales politiques socio-économique de l'Union Européenne.

L'Économie sociale, un modèle d'entreprise pour l'avenir de l'Europe

L'Union européenne et le reste du monde connaissent des changements technologiques, sociaux et économiques disruptifs. L'émergence et le progrès de la numérisation, du blockchain et du big data ou l'augmentation des inégalités et de la précarité de l'emploi, sont des tendances qui changent rapidement nos sociétés, apportant de nouvelles opportunités mais aussi de nouveaux défis. Tous ceci nous incite à débattre de l'avenir que nous - Européens - voulons construire collectivement.

Les élections européennes de mai 2019 constituent une opportunité historique d'assurer la participation des citoyens dans la construction de l'avenir de l'Union européenne. Dans ce contexte, l'économie sociale est déterminée à contribuer à façonner un avenir basé sur le **développement durable** et sur le progrès économique et social à travers une Union européenne fondée sur la coopération ; la démocratie, la solidarité et le respect de sa diversité, l'innovation et la citoyenneté active.

L'Europe a besoin de l'économie sociale pour atteindre ses citoyens, détecter leurs besoins réels et les faire participer à la création de solutions à un certain nombre de défis, tels que le chômage ou le travail précaire, l'exclusion sociale, la discrimination et le racisme, le changement climatique ou le manque de cohésion sociale. De même, l'économie sociale a besoin que l'Union européenne améliore sa visibilité, en tant qu'alliance de modèles d'entreprises vertueuses, et qu'elle soutienne sa reconnaissance et son développement - sur un pied d'égalité avec les autres formes d'entreprises - à travers le marché unique européen.

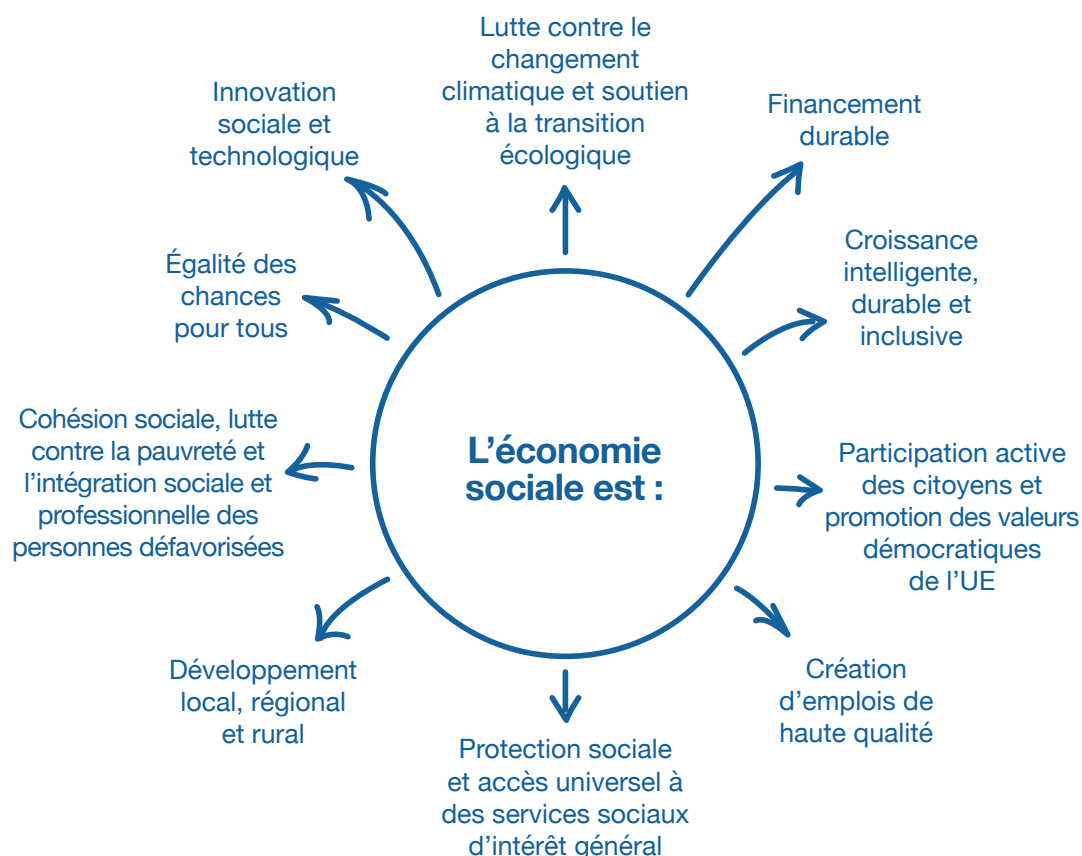
L'économie sociale est un élément essentiel du paysage économique et sociale de l'UE. Selon le Comité Economique et Social Européen, l'UE compte **2,8 millions d'entreprises et d'organisations d'économie sociale** qui emploient **13,6 millions de personnes** et représentent **8% du PIB de l'Union**.



L'économie sociale se réfère à une diversité d'entreprises et d'organisations telles que les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations, les entreprises sociales et les institutions paritaires de protection sociale, unies par des valeurs et caractéristiques communes.

Entreprises et organisations de toutes tailles, des PME aux grandes entreprises et groupes qui opèrent dans tous les secteurs économiques, tels que l'industrie, l'éducation, la santé et les services sociaux d'intérêt général, l'agroalimentaire, la banque, les assurances, les énergies renouvelables, la réutilisation et le recyclage ; la distribution, le logement, le tourisme, la culture et les loisirs, le bâtiment, les services professionnels, l'économie numérique, etc.

En raison de leurs liens étroits avec la société civile et de leur engagement social, les entreprises et les organisations de l'économie sociale sont à l'avant-garde lorsqu'il s'agit de proposer des solutions innovantes aux principaux défis économiques, sociaux et environnementaux de notre époque et de contribuer à la réalisations principaux objectifs de l'UE.



10 propositions de SEE pour les élections européennes 2019

Afin de soutenir davantage le développement de l'économie sociale dans toute l'Europe et de libérer tout son potentiel en tant que moteur du progrès économique et social dans l'Union européenne, **Social Economy Europe** fait dix propositions aux Institutions de l'Union européenne comme suit :

1. Mettre en place un Plan d'Action pour l'Economie Sociale

2. Rétablir l'Intergroupe Economie Sociale au Parlement Européen

3. Consolider le dialogue structuré entre l'Economie Sociale et les Institutions de l'Union européenne

4. Progresser vers un cadre juridique européen pour toutes les entreprises et organisations de l'économie sociale

5. Améliorer l'accès aux financements de l'UE pour les entreprises et organisations de l'économie sociale

6. Placer l'économie sociale au cœur du Socle Européen des Droits Sociaux, du semestre européen, de la politique de cohésion, des objectifs de développement durable et du débat sur l'avenir de l'emploi

7. Stimuler l'innovation sociale et technologique et l'inter-coopération entre les entreprises et organisations de l'économie sociale

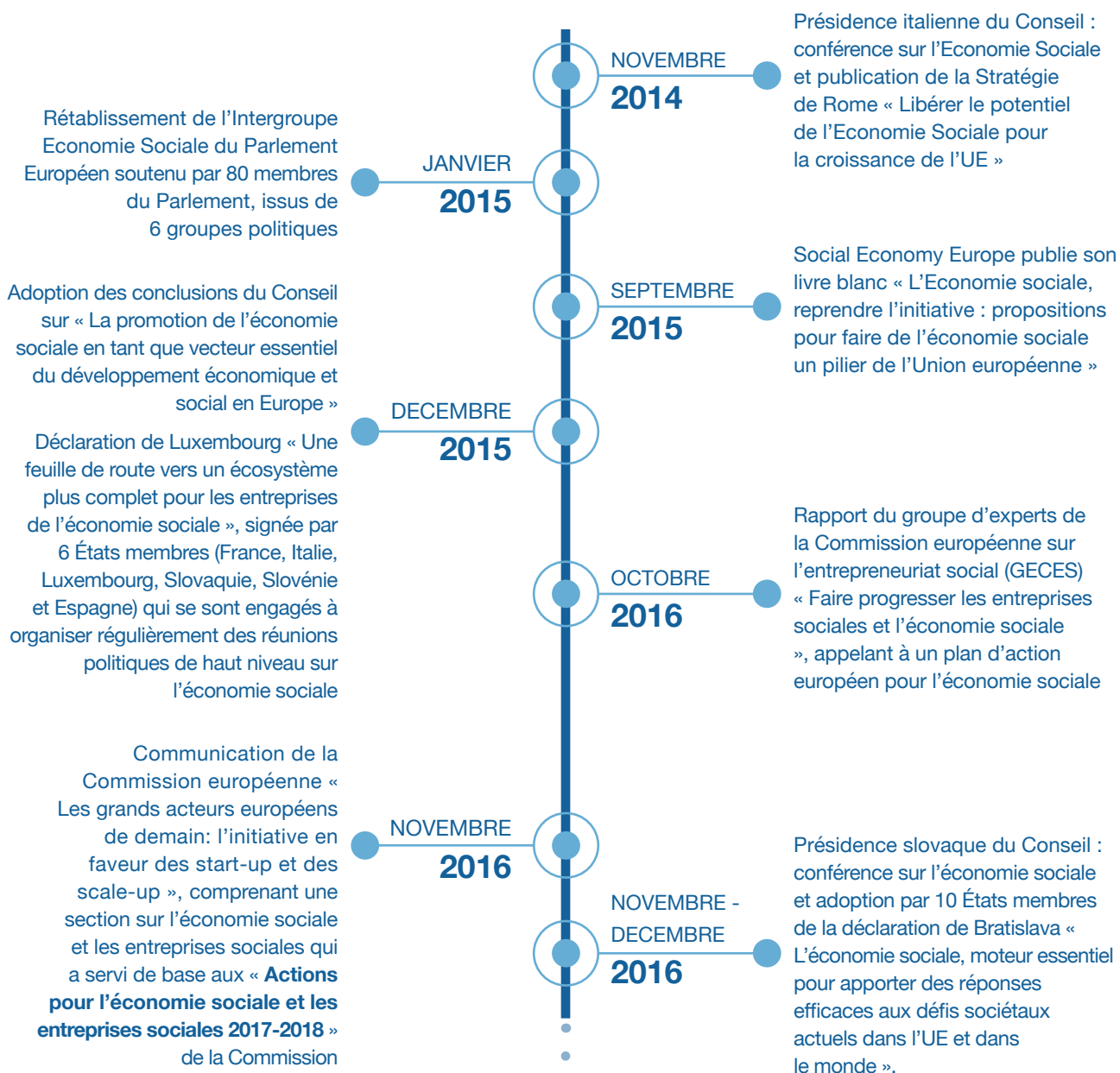
8. Améliorer la visibilité de l'économie sociale

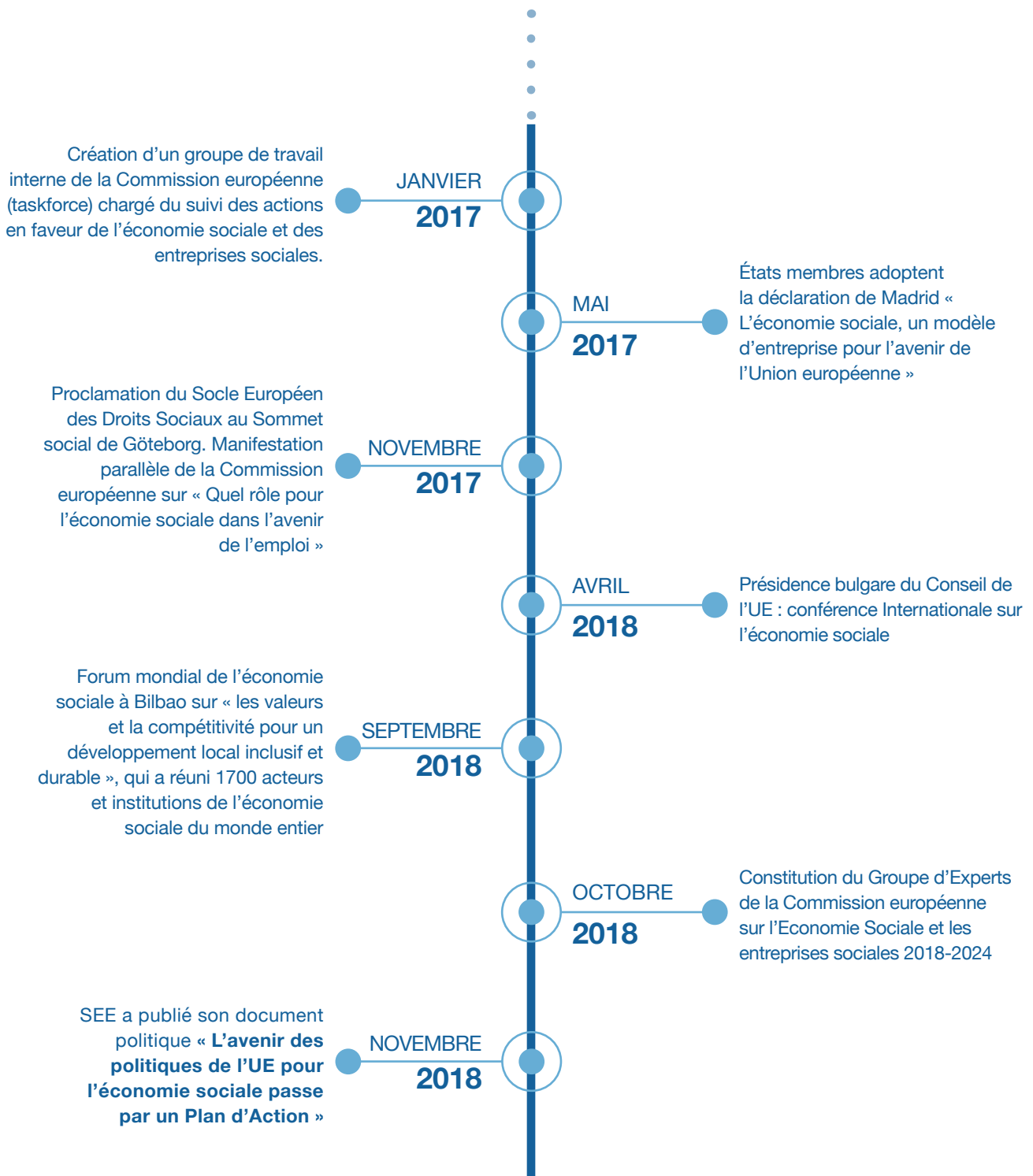
9. Favoriser le rôle de l'économie sociale dans l'action extérieure de l'Union européenne

10. Promouvoir des marchés publics socialement responsables

Jalons atteints par l'économie sociale dans le mandat européen 2014-2019

L'économie sociale est une réussite européenne qui n'a cessé de gagner en visibilité politique et sociale en tant que modèle d'entreprise qui répond à la demande croissante des citoyens et des consommateurs pour une économie plus responsable et durable. Elle est également un pilier important en termes d'emploi et de cohésion sociale en Europe, et joue un rôle clé pour la réalisation du programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies. Tels sont les principaux jalons de l'économie sociale pour le mandat européen 2014-2019:





Propositions de SEE pour les élections européennes 2019

1. Mettre en place un Plan d'Action pour l'Économie Sociale

Social Economy Europe invite les institutions de l'UE, particulièrement la Commission européenne, à mettre en place un **Plan d'Action Européen pour l'Économie Sociale**, à partir des réalisations achevées lors du mandat 2014-2019.

Ce plan d'action vise à accroître la visibilité des entreprises et organisations de l'économie sociale, à les aider à générer des innovations sociales et technologiques, à améliorer leur accès au financement et aux fonds de l'UE, à supprimer les obstacles juridiques qui entravent leur capacité à croître et à opérer dans le marché unique sur un pied d'égalité avec les autres types d'entreprises. De même, il devrait encourager les autorités publiques à promouvoir la croissance de l'économie sociale comme un moteur du progrès économique et social pour tous.

En outre, ce plan d'action devrait également servir à favoriser l'adoption des nouvelles technologies dans les entreprises et organisations de l'économie sociale. En saisissant les opportunités offertes par la révolution technologique, les entreprises d'économie sociale apporteront leurs valeurs de solidarité, de démocratie et de durabilité à la nouvelle économie.

En novembre 2018, Social Economy Europe, a présenté son document politique « **L'avenir des politiques de l'UE pour l'économie sociale : vers un plan d'action européen** », une proposition de politique publique avec trois objectifs principaux :

- Reconnaître l'Économie Sociale comme un acteur transversal des politiques de développement socioéconomique de l'Union européenne.
- Promouvoir la convergence et la coordination des différentes Administrations concernées par la promotion de l'Économie Sociale, en définissant des objectifs stratégiques au niveau de l'UE.
- Créer un écosystème favorable à la promotion et au développement de l'Économie Sociale encourageant sa contribution aux objectifs et aux priorités de l'Union européenne, en garantissant sa pleine participation au Marché Unique et aux fonds européens et instruments financiers.

Conformément à ces trois objectifs, la proposition de SEE pour un Plan d'Action comprend **20 mesures politiques** et **64 actions** structurées en 7 piliers.

2. Rétablissement de l'Intergroupe Economie Sociale au Parlement européen

Social Economy Europe invite le Parlement européen à créer un nouvel intergroupe sur l'économie sociale, un organe informel d'une importance vitale pour intégrer la perspective de l'économie sociale dans le travail législatif et non législatif du Parlement européen.

Créé en 1990 et toujours actif depuis lors, l'Intergroupe Économie Sociale sert à assurer un dialogue permanent entre toutes les institutions européennes, les États membres et le secteur de l'économie sociale. L'intergroupe Économie Sociale vise à :

- Promouvoir les échanges de vues sur les politiques de l'UE et les législations liées à l'économie sociale.
- Offrir régulièrement des opportunités de dialogue entre les députés européens, les acteurs de l'économie sociale, les représentants de la Commission européenne, les États membres et d'autres parties prenantes concernées.
- Veiller à ce que le Parlement européen, la Commission et le Conseil tiennent compte de l'économie sociale et ses acteurs dans l'élaboration de leurs politiques.

Dans le cadre du mandat 2014-2019 de l'UE, l'Intergroupe Économie Sociale - soutenu par 80 députés européens de 6 groupes politiques - a organisé **16 auditions publiques**, auxquelles ont participé plus de 1 200 personnes au total, sur des thèmes tels que : « Une nouvelle génération de politiques publiques pour l'économie sociale », « Le rôle de l'économie sociale dans la construction de l'avenir du travail », « La contribution de l'économie sociale à la transition écologique en Europe », « Le rôle de l'économie sociale pour la réussite du Socle Européen des Droits Sociaux » ou « Les institutions financières de l'économie sociale et le financement de l'économie réelle ».

L'action de l'Intergroupe Economie Sociale et de ses membres a joué un rôle fondamental dans l'inclusion de l'économie sociale dans des rapports et règlements européens de grande importance: **Fonds Social européen Plus 2021-2027** (2018), rapport sur **le Socle Européen des Droits Sociaux** (2017), **Stratégie pour le Marché Unique** (2016), **Entrepreneuriat social et innovation sociale pour lutter contre le chômage** (2015), etc. Par ailleurs, le bureau de l'intergroupe Economie Sociale a organisé de réunions de travail avec le vice-président de la Commission européenne, Jyrki Katainen (Emploi, croissance, investissement et compétitivité), les commissaires Elżbieta Bieńkowska (Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME) et Marianne Thyssen (Emploi, affaires sociales, compétences et mobilité) ; Nicolas Schmit, ancien ministre du Travail et de l'Emploi et de l'économie sociale et solidaire au Luxembourg et Allan Larsson, conseiller spécial du Socle Européen des Droits Sociaux.

3. **Consolider le Dialogue Structuré entre l'Economie Sociale et les Institutions de l'UE.**

Le succès et l'applicabilité des politiques de l'UE en matière d'économie sociale doivent reposer sur le dialogue et la coopération entre les institutions européennes, les États membres et les organisations représentatives de l'économie sociale. Tant au niveau de l'UE qu'au niveau des États membres, il existe des directions, des taskforces, des unités et des départements chargés des politiques d'économie sociale qui devraient jouer un rôle clé dans l'élaboration d'un plan d'action européen ambitieux et efficace pour l'économie sociale.

Un dialogue permanent et une consultation avec les organisations représentatives de l'économie sociale, tant au niveau de l'UE qu'à celui des États membres, sont essentiels pour garantir l'efficacité, l'impact et la durabilité des politiques publiques de l'économie sociale. C'est pourquoi Social Economy Europe propose :

- **Nommer un membre du Collège des Commissaires comme responsable pour l'économie sociale.**
- Consolider et renforcer la **taskforce interne de la Commission européenne sur l'économie sociale.**
- Tirer pleinement avantage **du Groupe d'Experts de la Commission européenne sur l'économie sociale et les entreprises sociales**, dont les sessions plénières devraient être présidées par le membre du collège des commissaires responsables de l'économie sociale.
- Promouvoir la participation des organisations représentatives de l'économie sociale au dialogue social intersectoriel de l'Union européenne.
- Renforcer et étendre à d'autres États membres le **comité de suivi de la déclaration de Luxembourg sur l'économie sociale** : un groupe à haut niveau de gouvernements des États membres visant à promouvoir le développement de l'économie sociale dans l'Union européenne. Le comité de suivi sera présidé par la France et l'Espagne en 2019 et 2020 respectivement.
- Renforcer les activités de la catégorie Economie sociale du **Comité Economique et Social Européen** et du groupe d'étude sur les entreprises d'économie sociale qui devraient être permanentes.
- Approfondir la coopération avec le Comité des Régions sur l'Economie Sociale.

4. Un cadre juridique européen pour toutes les entreprises et organisations de l'économie sociale.

Comme le souligne le rapport du Parlement européen sur la stratégie pour le marché unique (2015), « les entreprises de l'économie sociale représentent un large éventail de modèles économiques, **ce qui est essentiel pour un marché unique hautement concurrentiel et plus équitable** ». En conséquence, le rapport invite la Commission « à intégrer l'économie sociale dans ses politiques de marché unique et à élaborer un plan d'action européen pour les entreprises d'économie sociale afin de libérer tout le potentiel de croissance durable et inclusive ».

Les entreprises et les organisations de l'économie sociale devraient pouvoir opérer dans le Marché Unique sur un pied d'égalité avec les autres formes d'entreprises. SEE appelle à un **cadre juridique européen pour toutes les entreprises et organisations de l'économie sociale**. Social Economy Europe propose de :

- **Elaborer une recommandation de la Commission européenne concernant une compréhension commune de l'économie sociale.**

Une recommandation de la Commission européenne concernant une compréhension commune de l'économie sociale en Europe améliorerait la convergence et la cohérence des différentes politiques d'économie sociale au niveau de l'UE et des États membres, empêchant l'utilisation de concepts contradictoires qui pourraient entraver la croissance, la reconnaissance mutuelle et la visibilité des modèles d'entreprise de l'économie sociale et soutenir le nombre croissant d'États membres souhaitant d'élaborer des lois et/ou politiques publiques sur l'économie sociale.

Cette **conception commune de l'économie sociale** doit se référer aux principales formes juridiques de l'économie sociale existant en Europe et surtout aux principes, valeurs et caractéristiques définies dans la « Charte de l'économie sociale » (2002) qui ont obtenu une reconnaissance juridique dans les lois belge (2001), espagnole (2011), portugaise (2013) ou française (2014).

La recommandation de la Commission de 2003 concernant la définition des micros, petites et moyennes entreprises, visant à « limiter la prolifération des définitions des petites et moyennes entreprises en usage au niveau communautaire », pourrait servir d'inspiration à cette recommandation sur l'économie sociale.

- **Prendre en compte les acteurs de l'économie sociale dans toutes les législations et politiques de l'UE.**

L'économie sociale est un acteur socio-économique majeur en Europe qui intervient dans tous les secteurs économiques. Toutefois, la diversité des modèles d'entreprise opérant en Europe n'est pas suffisamment prise en compte. Par conséquent, des analyses d'impact devraient être réalisées lors de l'élaboration ou de la révision de la législation communautaire afin de s'assurer qu'elle est appropriée et proportionnée pour tous les modèles d'entreprise, y compris les entreprises et organisations de l'économie sociale.

- **Identifier les principaux obstacles juridiques et administratifs auxquels se heurtent les entreprises et organisations d'économie sociale au sein du marché unique et proposer des solutions possibles au niveau de l'UE.**

5. Améliorer l'accès au financement et aux fonds de l'UE pour les entreprises et organisations de l'économie sociale.

L'accès au financement est d'une importance capitale pour soutenir le développement des entreprises et organisations de l'économie sociale dans toute l'Europe. L'Union européenne, par le biais de ses instruments financiers et de ses fonds, devrait stimuler les investissements dans des projets innovants d'économie sociale. A cette fin, SEE propose de :

- **Intégrer l'économie sociale dans le Fonds Européen d'Investissements Stratégiques et le nouveau programme InvestEU**

Pour assurer le succès des investissements dans des projets d'économie sociale et la satisfaction de la demande financière de l'économie sociale, des experts financiers de l'économie sociale devraient être associés aux organes de gouvernance/suivi du Fonds Européen d'Investissements Stratégiques (FESI) et du futur InvestEU, tels que son comité d'investissements. En outre, il convient de prévoir une diversité de partenaires chargés de la mise en œuvre, au-delà de la BEI, tels que les banques nationales de promotion et les institutions financières de l'économie sociale (banques et institutions financières coopératives et éthiques et organisations philanthropiques).

L'inclusion de l'économie sociale parmi les priorités de financement du guichet "Investissement social et compétences" d'InvestEU constitue un pas en avant positif. En outre, les trois autres volets politiques - infrastructures durables, recherche, innovation et numérisation, et PME - devraient également servir à financer des projets d'économie sociale innovante et stratégique.

Social Economy Europe s'engage à diffuser largement les opportunités d'investissement de l'UE pour les entreprises et organisations de l'économie sociale.

- **Renforcer l'écosystème financier de l'économie sociale**

La diversité des modèles bancaires et d'assurance dans l'Union européenne doit être préservée et promue. Le SEE appelle à :

- Des réglementations financières de l'UE qui tiennent compte de manière adéquate des différents modèles d'entreprise des acteurs financiers de l'économie sociale.
 - La mise à jour des règles bancaires pour encourager les investissements dans les projets d'économie sociale.
 - Des mesures visant à soutenir la canalisation des investissements solidaires des petits épargnants privés vers des fonds favorisant la création et le développement d'entreprises d'économie sociale.
 - L'intégration des investisseurs non accrédités/non qualifiés dans le règlement EuSEF (Fonds européen d'entrepreneuriat social) pour permettre à tous les acteurs financiers de l'économie sociale d'utiliser cette désignation.
- **Continuer à utiliser le FSE Plus, le FEDER, Horizon Europe, le programme Life et les fonds de cohésion pour financer le développement de l'économie sociale.**

6. Placer l'économie sociale au cœur du Socle Européen des Droits Sociaux, du semestre européen, de la politique de cohésion, des objectifs de développement durable et du débat sur l'avenir de l'emploi

L'économie sociale contribue à une Union européenne plus sociale et durable et à la réalisation des 20 principes du Socle Européen des Droits Sociaux et des 17 objectifs de développement durable. Par ailleurs, dans un contexte de transformations économiques, sociales et technologiques disruptives, conduisant à un débat sur l'avenir du travail, l'économie sociale offre des solutions innovantes aux défis émergents.

L'économie sociale s'engage à réaliser l'égalité des chances, sans distinction de sexe, de race ou d'origine ethnique, de religion ou de croyance, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle ; à créer des emplois de qualité - avec une attention particulière à l'offre d'opportunités d'emploi aux plus vulnérables (personnes handicapées, souffrant de problèmes de santé mentale, migrants, réfugiés...) ; à fournir des services sociaux de qualité, à soutenir le passage de l'économie informelle à l'économie formelle ainsi que la transition écologique.

En outre, les entreprises et organisations de l'économie sociale, avec leurs principes de gouvernance démocratique et de réinvestissement d'au moins la majorité des bénéfices/surplus, sont à l'avant-garde en matière de travail décent, de participation des employés, ainsi qu'en matière de mutualisation et de coopération en réponse à la montée du travail précaire, du faux travail indépendant et des problèmes qui en découlent en termes d'accès à la protection sociale. Par exemple, l'économie sociale, et en particulier le mouvement coopératif, offre actuellement des solutions et des alternatives intéressantes à la précarité qui caractérise la *gig economy*.

C'est pourquoi, **Social Economy Europe appelle à :**

- Une mise en place ambitieuse du Socle Européen des Droits Sociaux et des Objectifs de Développements Durables.
- L'inclusion de l'économie sociale parmi les priorités économiques et sociales du semestre européen, visant à générer une plus grande intégration et coordination au niveau européen des politiques visant à stimuler la création d'emplois à travers les entreprises et organisations de l'économie sociale.
- Une évaluation de la contribution de l'économie sociale aux ODD dans le cadre des actions d'EUROSTAT visant à suivre les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ces objectifs dans le contexte européen.
- L'intégration de l'économie sociale dans la nouvelle Stratégie Européenne en faveur des Personnes Handicapées, qui devrait soutenir le potentiel de l'économie sociale pour accélérer l'intégration des personnes handicapées à tous les niveaux de la société et de l'économie.
- Une utilisation substantielle des partenariats axés sur l'économie sociale pour la programmation et la mise en œuvre de la politique de cohésion 2021-2027.

7. Stimuler l'innovation sociale et technologique et inter coopération parmi les entreprises et organisations de l'économie sociale.

L'émergence de nouvelles technologies avancées, telles que l'intelligence artificielle et la robotique, le *blockchain*, la nanotechnologie, la biotechnologie, la micro et la nanoélectronique, les matériaux avancés, les « technologies vertes », les technologies médicales ou la photonique, représentent une énorme opportunité pour le développement de l'Union européenne et des entreprises et organisations de l'économie sociale.

L'Union européenne doit favoriser la pénétration des technologies avancées dans la diversité des formes d'entreprises opérant dans le marché unique, en particulier dans les entreprises et organisations de l'économie sociale :

- Soutenir leur développement et renforcer leur compétitivité, internationalisation et présence de secteurs émergents.
- Rendre visible l'utilité économique, sociale et environnementale des nouvelles technologies, en promouvant leur utilisation comme instrument pour atteindre des objectifs sociaux, dans des domaines tels que l'éducation, la santé et, en général, les services sociaux d'intérêt général.
- Encourager la participation des citoyens et des travailleurs aux transformations technologiques, en mettant la technologie au service des personnes et du progrès social.
- Renforcer la capacité de l'économie sociale d'offrir des solutions innovantes et efficaces aux nouveaux défis sociaux, économiques et environnementaux ;
- Promouvoir des conditions de travail justes et décentes en réponse aux nouvelles formes de travail précaire.

Social Economy Europe appelle à une inclusion de l'économie sociale dans les partenariats qui cherche à promouvoir la pénétration des technologies avancées en Europe comme **l'Alliance Européenne pour l'Intelligence Artificielle**.

D'autre part, l'inter coopération et la création de clusters **d'économie sociale** et **d'innovation sociale**, ou la participation active des entreprises de l'économie sociale à des clusters formés par une diversité de formes de sociétés, est cruciale pour la croissance de l'économie sociale et pour sa participation à la conception et au développement des projets économiques et sociaux stratégiques pour l'Europe. L'Union européenne, dans le cadre de sa politique pour le marché intérieur, l'industrie, l'entrepreneuriat et les PME, devrait soutenir ces alliances stratégiques avec la participation active de l'économie sociale pour promouvoir le développement local, l'innovation et la compétitivité. En ce sens, l'exemple français des « **pôles territoriaux de coopération économique** » (PTCE), avec une large participation des entreprises d'économie sociale, pourrait être reproduit dans d'autres États membres.

8. Améliorer la visibilité de l'Économie Sociale.

Dans le contexte actuel, alors que l'Union européenne s'est fermement engagée à mettre en œuvre le **Programme à l'horizon 2030 des Nations Unies pour le Développement Durable**, il est important de souligner que l'économie sociale est un acteur clé pour la réalisation des objectifs du développement durable. Les entreprises et organisations de l'économie sociale favorisent l'égalité des genres et l'égalité des chances pour tous en garantissant des conditions de travail décentes et en créant des emplois de qualité; en assurant un accès universel à la protection sociale et à des services sociaux de haute qualité, tels que les soins de santé et l'éducation. De même, les entreprises et organisations de l'économie sociale sont à l'avant-garde de la promotion d'une agriculture et d'un développement rural durables, de la consommation responsable, de l'économie circulaire et de la transition vers les énergies renouvelables et la démocratie énergétique, contribuant à une économie plus durable sur le plan social et environnemental. Tous ces éléments sont au cœur de l'Agenda 2030.

Afin de libérer tout le potentiel de l'économie sociale pour la croissance durable de l'UE, il est essentiel de veiller à ce que les citoyens de l'UE soient conscients de la diversité des modèles d'entreprise existants en Europe et de la pluralité des options disponibles lorsqu'ils consomment ou démarrent un projet entrepreneurial.

Social Economy Europe appelle les Institutions de l'UE à :

- **Développer des comptes satellites pour l'économie sociale** au niveau de l'UE et des États membres, conformément aux efforts actuels d'Eurostat, afin de documenter la contribution effective de l'économie sociale aux principaux agrégats macroéconomiques.
- Soutenir l'évaluation de l'impact social des entreprises et organisations de l'économie sociale, en tenant compte de leurs spécificités et des outils existants, tels que les résultats du projet Interreg VISES, qui rassemble 21 acteurs de l'économie sociale de Belgique et de France.
- Promouvoir **l'inclusion de l'économie sociale dans les programmes d'études de tous les niveaux d'éducation et de formation**, afin de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et de tous les citoyens grâce à l'économie sociale.
- Célébrer annuellement, sur une base permanente, la Journée européenne des entreprises de l'économie sociale. L'impact de cet événement, organisé par le CESE depuis 2016, pourrait être renforcé par l'implication de la Commission européenne et des organisations représentatives de l'économie sociale.
- Consolider le programme de la Commission européenne « **Régions européennes d'économie sociale** » dont l'objectif principal est d'accroître la connaissance de l'économie sociale au niveau régional et local.

9. Favoriser le rôle de l'économie sociale dans l'action extérieure de l'Union européenne.

SEE invite l'Union européenne, en tant que leader mondial de l'économie sociale à intégrer ces modèles d'entreprises durables dans les actions extérieures en :

- Soutenant l'adoption d'une résolution des Nations Unies sur la promotion de l'économie sociale, capable d'inspirer les citoyens et les administrations publiques à promouvoir l'entrepreneuriat de l'économie sociale.
- Incluant la promotion de l'économie sociale parmi les priorités du Plan d'Investissement Extérieur de l'UE, le nouvel instrument de Voisinage, de Développement et de Coopération Internationale.
- Favorisant le développement de l'économie sociale dans les pays tiers, compte tenu du potentiel de ces entreprises en termes de stimulation du progrès économique et social durable.
- Soutenant les pays tiers dans l'élaboration de leurs cadres juridiques et politiques en matière d'économie sociale et en diffusant des bonnes pratiques sur la manière dont la diversité des modèles d'entreprise contribue à la stabilité économique et au renforcement de la compétitivité équitable.
- Encourageant les gouvernements des pays tiers à inclure l'économie sociale dans leurs stratégies nationales pour réaliser l'Agenda 2030 en tant que moteur essentiel de la réalisation des objectifs du développement durable.
- Promouvant l'inclusion de l'économie sociale dans l'agenda des forums internationaux tels que le G20.

10. Promouvoir les marchés publics socialement responsables.

Les marchés publics représentent 14% du PIB de l'UE et ont un énorme potentiel en termes de promotion d'objectifs stratégiques d'intérêt général tels que la transition verte, l'inclusion sociale, l'accessibilité, l'égalité des sexes ou l'emploi de qualité. Elle représente également une opportunité pour la croissance de l'économie sociale dans l'Union européenne, actuellement sous-représentée dans son accès aux marchés publics.

La nouvelle génération de directives, approuvée en 2014, intègre une série d'outils, tels que les considérations sociales et environnementales, la division en lots ou les contrats réservés, qui facilitent l'accès des entreprises et organisations de l'économie sociale à ces procédures. Toutefois, il reste encore un long chemin à parcourir en termes de connaissance et d'utilisation de ces instruments juridiques par toutes les administrations publiques, bref, pour mettre en œuvre un véritable commande publique stratégique en Europe.

Conformément aux efforts actuels de la Commission européenne, **Social Economy Europe appelle à la poursuite du développement des marchés publics socialement responsables dans l'Union européenne**, à travers de :

- La mise à jour, en collaboration avec les organisations représentatives de l'économie sociale, du guide de la Commission « Acheter social : un Guide pour la Prise en Compte des Considérations Sociales dans les Marchés Publics », publié en 2010.
- La poursuite de l'organisation d'événements et de sessions de formation adressées aux administrations publiques sur les marchés publics socialement responsables.
- Un échange permanent de bonnes pratiques entre les administrations et les autorités responsables de la commande publique.
- Les partenariats public-privé dans les marchés publics, avec la participation de l'économie sociale, pour offrir des réponses innovantes aux nouveaux défis économiques et sociaux.
- L'inclusion de clauses sociales et environnementales dans les procédures de marchés publics de l'Union européenne.

Reconnaissance spéciale à nos membres :



AEIP: European Association of Paritarian Institutions

www.aeip.net



AIM: International Association of Mutuals

www.aim-mutual.org



AMICE: Association of Mutual Insurers and Insurance Cooperatives in Europe

www.amice-eu.org



CASES: Cooperativa António Sérgio para a Economia Social

www.cases.pt



CECOP-CICOPA Europe: European Confederation of industrial and service cooperatives

www.cecop.coop



CEPES: Confederación Empresarial Española de la Economía Social

www.cep.es



CONCERTES: Plate-forme de concertation des organisations représentatives de l'économie sociale (Belgium)

<http://www.concertes.be>



EFC: European Foundation Centre

www.efc.be



ENSIE: European Network of Social Integration Enterprises

www.ensie.org



ESS-France: Chambre Française de l'Économie Sociale et Solidaire

www.ess-france.org



FEBEA: European Federation of Ethical and Alternative Banks and Financiers

www.febea.org



FTS: Forum Nazionale Terzo Settore (Italy)

www.forumterzosettore.it



REVES: European Network of Cities and Regions for the Social Economy

www.revesnetwork.eu



Social Economy Europe

Copyright ©2018. SEE.

Boulevard Charlemagne 74
1000, Bruxelles

www.socialeconomy.eu.org
contact@socialeconomy.eu.org

+32 2 230 46 18

Twitter: @SocialEcoEU

Skype: socialeconomyeurope